



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 10 février 2022 Délibération n° 2022-05

Objet de la délibération : Demande de subvention DRAC

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 21 (dont 20 votants)

Date de convocation : 4 février 2022

L'an deux mil vingt deux le dix février à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle du Pantographe à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Marc GALZENATI, Eric ASTOLFI, Danièle MATHIOT, Laurence PORTE (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Marc CHEVILLON (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Marie SIVRY (Saulieu).

Membres excusés : Alain BECARD, Yves BILBOT, Philippe LUCOTTE, Maryse NADALIN, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Philippe ALGRAIN, Michel ROIGNOT, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE, Eveline DELOINCE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER, Jean-Paul QUESTÉ, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN

www.auxois-morvan.fr



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville
21350 Vitteaux

La présente délibération tend à autoriser Monsieur le Président à présenter une demande de subvention auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, au titre des actions prévues dans le cadre de la programmation 2022 du Pays d'art et d'histoire. Pour mémoire, ces actions concernent :

Des projets pédagogiques (scolaire et extra-scolaire)

Le Pays Auxois Morvan participe à l'élaboration de projets d'Éducation Artistique et Culturelle, aux formations des enseignants et propose d'accompagner les classes notamment par des ateliers et des visites.

- Projets scolaires : accompagnement des classes (ateliers, visites, création d'outils...) et des structures culturelles (définition de leur offre à destination du jeune public).
- Projets avec les accueils de loisirs, centre sociaux et médiathèques notamment par de la formation et des projets spécifiques.
- Développement de mallettes pédagogiques à disposition des acteurs du territoire

Des actions et outils de médiation et de sensibilisation pour les habitants et touristes

Des actions et documents de médiation seront créés avec les partenaires culturels et touristiques afin de proposer une offre supplémentaire sur le territoire pour les habitants et visiteurs notamment sur la thématique des paysages et du patrimoine industriel. Les documents seront disponibles gratuitement dans les offices de tourisme.

- Réalisation de livrets sur le patrimoine industriel de l'Auxois Morvan
- Visites-guidées et conférences sur la thématique des paysages de l'Auxois Morvan
- Formation des guides et médiateurs

Des supports et actions de communication : afin de communiquer sur ces projets, des supports promotionnels seront mis en place (affiches, flyers, cartes postales, vidéo...). Un événement, la fête de la Beuffenie, sera organisé avec les offices de tourisme lors d'une journée afin d'inaugurer le circuit familial des « Soupes de la Sorcière ».

Le montant de la demande de subvention sollicitée auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté concernant les actions 2022 de la convention VPAH s'élève à 15 000 €.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Type de recettes	Assiette éligible	Subvention
Communication	6 000 €	DRAC		15 000 €
Médiation jeune public	10 950 €	Autofinancement		27 828 €
Médiation habitants et touristes	25 878 €			
Total	42 828 €	Total		42 828 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 20

Contre :

Abstentions :

- 1) Autorise Monsieur le Président à solliciter un soutien financier à hauteur de 15 000€ auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté ;
- 2) Autorise Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette demande.

Envoyé en préfecture le 11/02/2022

Reçu en préfecture le 11/02/2022

Affiché le

SLOW

ID : 021-200048544-20220210-2022_05-DE 9

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,
Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté,
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.*